

Rétablir les liens entre les communautés leur terroir

La conservation transfrontières ne sera efficace que si les populations autochtones et autres habitants traditionnels peuvent revendiquer leurs droits

par Gonzalo T. Oviedo C.

Conseiller principal de l'UICN pour les affaires sociales

Gland, Suisse

gonzalo.oviedo@iucn.org

DANS les contextes trans-frontaliers, les communautés autochtones, les autres habitants traditionnels et les aires protégées ont à faire face depuis longtemps à des problèmes communs provoqués par des mesures prises dans les zones frontalières, qui ont négligé de tenir compte de la conservation et des besoins sociaux. En conséquence, ils partagent également un certain nombre d'objectifs fondamentaux axés sur la revitalisation et le maintien aussi bien du paysage que des communautés qui l'habitent. Le présent article explore comment les initiatives de conservation transfrontières peuvent jouer un rôle utile en allégeant les problèmes auxquels sont confrontées les communautés dans des zones frontalières.

Combien y a-t-il d'aires protégées?

Il n'existe pas encore de données systématiques et fiables sur le nombre des aires protégées du monde qui renferment, à l'intérieur de leurs périmètres, les terres et les ressources dont bénéficient traditionnellement des peuples autochtones. Cependant, une brève analyse bibliographique révèle que plus de 50% des aires protégées existant dans le monde entier ont sans doute été créées dans des domaines ancestraux traditionnellement occupés par des populations d'autochtones ou autres aborigènes. À cet égard, il n'y a aucune différence entre les ACTF et les autres aires protégées, ni même entre les types de relations humaines, y compris les conflits, qui ont caractérisé les aires protégées à travers l'histoire.

Mais dans les ACTF, de nombreuses communautés locales ont utilisé les terres et les ressources selon des systèmes traditionnels qui leur sont propres et dans des conditions spécifiques. Une utilisation extensive du territoire, marquée par une faible densité d'habitats, telles sont les conditions d'occupation par l'homme que l'on trouve le plus généralement dans les ACTF, surtout dans les pays en développement, en partie du fait que les espaces riverains des frontières nationales hébergent souvent des populations dispersées. Ces types d'établissements humains incluent, par exemple, des groupes de chasseurs-cueilleurs qui se déplacent en général sur de vastes étendues selon les cycles de changement des populations de gibier, et les collectivités pastorales qui utilisent les aires transfrontières comme couloirs de migration en fonction de la disponibilité saisonnière des pâturages et des déplacements naturels des animaux. Ces deux formes de gestion nécessitent une très grande mobilité de l'homme, laquelle conditionne la faible intensité d'utilisation des terres et des ressources fragiles et permet à celles-ci de récupérer du fait que l'homme n'y séjourne qu'à intervalles cycliques.

... les lignes de démarcation de l'établissement et de l'occupation par l'homme dans les ACTF sont en général d'origine d'abord culturelle et ensuite naturelle; elles sont souples et poreuses et permettent à une multiplicité de groupes d'alterner leur présence dans le paysage.

Dans ces zones, les collectivités humaines ont tendance à s'accommoder de lignes de démarcation souples et changeantes en raison de leur mobilité inhérente et du chevauchement fréquent des droits d'usage qu'elles détiennent les unes et les autres. Ce chevauchement des droits d'usage est une caractéristique typique d'utilisation par l'homme dans de grands espaces car des droits d'usage exclusifs mèneraient à la fragmentation du territoire; d'autre part, les frontières

poreuses permettent des échanges socio-économiques et culturels ainsi que l'adaptation aux changements que subissent les communautés et les populations à cause de la rigueur des conditions environnementales. Ainsi, les lignes de démarcation de l'établissement et de l'occupation par l'homme dans les ACTF sont en général d'origine d'abord culturelle et ensuite naturelle; elles sont souples et poreuses et permettent à une multiplicité de groupes d'alterner leur présence dans le paysage.

Frontières politiques entre pays et communautés humaines

Au contraire à cette configuration socioculturelle des frontières entre terres communautaires, les frontières nationales sont en grande partie le produit de guerres et de conflits modernes, d'une imposition par des puissances dominantes, et/ou de négociations politiques entre élites civiles et militaires; peu d'entre elles sont définies en fonction des limites territoriales traditionnelles qui tiennent compte des communautés. Il est rare que les frontières modernes entre pays respectent les frontières naturelles et fassent cas des interactions historiques qui ont traditionnellement modelé les frontières socioculturelles entre communautés; c'est vrai en particulier dans les pays ayant subi le processus de décolonisation au cours des deux derniers siècles.

Depuis les temps anciens, mais surtout dans le contexte des conflits politiques relatifs au tracé de frontières au siècle dernier, les États ont déplacé des communautés qui vivaient dans les régions frontalières et ont appliqué des restrictions à la vie communautaire à cause du conflit et du fait que la dimension militaire prédominait dans la politique frontalière et les relations avec les pays limitrophes. Pour les communautés locales, c'est état de choses a le plus souvent entraîné

- la réimplantation forcée des communautés vivant dans des zones frontalières afin de permettre le contrôle militaire;
- l'implantation forcée de communautés importées d'ailleurs, dans le cadre de la doctrine dite des 'frontières vivantes';
- la division des communautés en imposant des lignes de démarcation, créant l'hostilité entre voisins autrefois unis qui partageaient la même culture et le même paysage;
- la restriction du mouvement des personnes et des biens (par ex. les migrations traditionnelles et la transhumance pastorale); et
- la restriction de l'accès à certaines ressources et à des lieux traditionnellement utilisés.

La militarisation est un des faits inévitables de la politique des frontières nationales. C'est non seulement un instrument pour imposer des restrictions aux communautés et les forcer à un nouveau mode de vie, mais également une source de rupture socioculturelle qui mène souvent à l'effondrement des structures locales. En cas de conflit armé, les impacts sur les communautés peuvent être énormes et ressentis longtemps. L'ironie c'est que le recours aux forces militaires pour imposer des mesures de sûreté nationale dans des zones frontalières a souvent mené à *moins* de sûreté pour les communautés.

Il semble que, de nos jours, les conflits armés soient plus répandus que jamais, en nombre et en ce qui concerne la masse des populations qu'ils impliquent et qu'ils touchent. Dans certaines régions, ils ont des répercussions soudaines

et dramatiques sur la vie, les établissements et les ressources des communautés traditionnelles et locales. C'est ce qui est à l'origine du problème des réfugiés, dont le nombre a maintenant atteint des niveaux sans précédent et semble devoir continuer d'augmenter. Les réfugiés ont tendance à s'installer dans des zones frontalières, celles-ci étant moins occupées par des communautés humaines et souvent loin des centres du pouvoir où les conflits sont concentrés; par ailleurs, passer d'un pays à l'autre peut être, dans certains cas, une option désespérée pour des gens qui fuient la guerre. Il en résulte que des foules de réfugiés occupent de nombreuses zones frontalières qui, dans d'autres circonstances, pourraient être ou sont vouées à la conservation. Mise à part la catastrophe sociale et humanitaire que cette situation représente, les incidences du problème des réfugiés sur l'environnement sont considérables.

Ainsi, le contexte socio-politique dans lequel se place la conservation transfrontières est souvent celui d'un conflit fondamental entre, d'une part le développement historique des frontières socioculturelles et les processus d'établissement et, d'autre part la manière d'aborder les frontières nationales. De nombreuses communautés ont énormément souffert des politiques des pays en la matière et, c'est compréhensible, ont adopté une attitude de méfiance, de soupçon et même de résistance et d'opposition active aux initiatives et politiques émanant des organismes gouvernementaux. Les ACTF, qui sont en général des initiatives négociées et décidées aux niveaux élevés des gouvernements et mises en oeuvre par l'intermédiaire d'organismes gouvernementaux dans des zones où les forces militaires sont souvent présentes, sont donc souvent tentées dans un environnement social marqué par une certaine hostilité de la part des communautés et des populations voisines.

Communautés humaines et conservation transfrontières

Etant donné ce contexte, les communautés locales s'intéressent-elles aux ACTF? Quelles sont les questions susceptibles de répondre aux aspirations des habitants locaux?

Dans de nombreux cas, les communautés locales sont effectivement favorables à la conservation transfrontières, essentiellement parce qu'elles la considèrent comme une alternative à la militarisation et comme un moyen qui apportera un certain degré de protection aux populations et aux ressources locales. Vu qu'il est essentiel de s'allier le soutien des communautés locales pour en garantir le succès, les initiatives d'ACTF doivent avoir comme fonction importante de protéger les populations, les communautés, leurs ressources et leurs droits, dans la mesure où ils sont affectés par la politique relatives aux frontières. Elles devraient également aider à protéger et respecter les droits de l'homme fondamentaux des habitants—notamment celui de vivre dans un environnement de paix et de sécurité, sans que leur vie et leur bien-être ne soient menacés.

Un des aspects des ACTF qui intéresse le plus les populations locales c'est la restitution de leurs terres et de leurs ressources. Les droits d'usage leur ont été niés dans beaucoup de zones frontalières, mais si leurs droits ne sont pas reconnus, les communautés locales continueront à se sentir menacées—parce que leurs moyens d'existence ne sont pas assurés.

Certains des autres objectifs et intérêts des communautés locales en rapport avec les ACTF sont:

- la libre circulation des personnes et des animaux à travers les frontières et à l'intérieur de chaque aire;
- la démilitarisation des zones habitées et utilisées par les communautés;
- la revitalisation des institutions locales touchées par le conflit ou par l'imposition de structures militaires;
- le réunification des communautés et le rétablissement des liens entre communautés s'ils ont été rompus, soit entre pays soit à l'intérieur des périmètres;
- la participation à la prise de décisions locales, la libre circulation de l'information et la communication entre les communautés et les individus; et
- la voix au chapitre dans les politiques nationales et bi/multinationales concernant la gestion des territoires frontaliers, dans la mesure où elles intéressent leurs propres vies et communautés.

Les ACTF au service de la reconstruction sociale

Du point de vue des populations locales, les ACTF peuvent être des interventions attrayantes si elles viennent étayer des processus de reconstruction des communautés et des cultures qui auraient été bouleversées par des conflits et la politique frontalière, et si elles offrent effectivement plus de sécurité à la population et au territoire. Garantir aux communautés la jouissance des terres et l'accès aux ressources, renforcer la culture et les institutions locales, améliorer de manière tangible le bien-être des gens, et mettre en place des mécanismes pour véritablement partager la prise de décisions avec les institutions communautaires sont autant de composantes fondamentales à prévoir dans les stratégies et les actions d'ACTF.

Les politiques relatives aux ACTF devraient tenir compte de la gestion coutumière des ressources et des régimes fonciers traditionnels. De plus, elles devraient s'adapter aux intérêts, valeurs, droits et responsabilités de caractère social, économique et culturel des communautés vivant à l'intérieur et autour des périmètres. Les ACTF devraient également soutenir et faciliter les contacts et la coopération entre communautés vivant de part et d'autre de frontières, surtout si leur fond culturel est le même, notamment par des activités dans les domaines économiques, sociaux, culturels, spirituels et environnementaux.

Il est encourageant de lire dans une étude des ACTF en Afrique (Singh 1999) qu'il en est déjà ainsi dans beaucoup de cas:

Dans le domaine culturel, les aires de conservation transfrontières facilitent la vie économique de groupes autochtones dont les terroirs traditionnels ont été divisés par les frontières internationales ... Les aires de conservation transfrontières aident à mettre au point des politiques qui permettront à des groupes autochtones divisés par des frontières politiques internationales de reprendre (ou du moins de légaliser) leurs mouvements à travers les frontières.

Le défi, pour toutes les ACTF, est d'obtenir ce résultat dans toute la mesure du possible.

Références

- Sandwith, T., Shine, C., Hamilton, L. & Sheppard, D. 2001. *Transboundary Protected Areas for Peace and Co-operation*. IUCN, Cambridge.
- Singh, J. 1999. Study on the development of transboundary natural resource management areas in Southern Africa: global review—lessons learned. Biodiversity Support Program, Washington, DC, Etats-Unis.